



HAL
open science

Ouvrir pour faire société : la bibliothèque reprogrammée

Louis Klee

► **To cite this version:**

| Louis Klee. Ouvrir pour faire société : la bibliothèque reprogrammée. Bulletin des Bibliothèques de France, 2014, pp.Contributions 17/06/2014. hal-01015982

HAL Id: hal-01015982

<https://hal.science/hal-01015982>

Submitted on 27 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ouvrir pour faire société : la bibliothèque reprogrammée ¹

La pétition *Ouvrons + les bibliothèques* ² focalise le projecteur sur l'ouverture des bibliothèques samedi et dimanche soit au moins 70h par semaine. C'est un véritable enjeu de société car, discrètement, les bibliothèques répondent plus aux problèmes sociétaux qu'elles n'en posent. Cette pétition connaît un certain écho médiatique au-delà de la presse professionnelle ³. Elle s'est invitée dans la campagne des élections municipales de Paris. Elle a déclenché une réaction en chaîne comme en témoigne la *Lettre ouverte aux candidat(e)s aux élections municipales* de l'ABF ⁴. La clôture des élections municipales n'annule pas l'actualité de la question.

L'ouverture moyenne hebdomadaire est actuellement entre 30 et 40 h pour les BM selon leur importance, vers 60 h pour les BU, entre 56 et 61h pour la BNF. L'Inspection générale des bibliothèques dans son rapport *2012-005 L'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques : progrès et obstacles* ⁵ recommande l'extension des horaires et la refonte de la conception du métier.

Heureuse surprise, donc, que cette pétition car la volonté d'extension des horaires d'ouverture serait le marqueur fort d'une volonté de reconquête d'un espace que la bibliothèque aurait graduellement perdu et qu'on lui contesterait.

Heureuse surprise, car elle apparaît rarement sur l'écran des radars médiatiques. La récente polémique sur le livre pour enfants *Tous à poil* ⁶ et les pressions subies par les bibliothèques et les bibliothécaires ⁷ pour le retirer des rayonnages renforce encore l'éclairage médiatique. Elle rappelle la polémique bien oubliée de *Ecrits pour nuire* ⁸ et l'épisode sombre en termes de libertés publiques, dénoncé dans le rapport du doyen de l'IGB sur la bibliothèque municipale d'Orange ⁹ et dans le BBF ¹⁰.

Bibliothèque et bibliothécaires seraient-ils des enjeux de pouvoir ? Ils nous sembleraient plutôt faire partie des *Invisibles* à qui Pierre Rosanvallon ¹¹ veut donner la parole. Un ouvrage récent ¹² dénombre 70 bibliothèques incendiées entre 1996 et 2013, sans que l'on s'en soit ému outre mesure. On assiste à une vague de fermeture de bibliothèques pour

¹ Titre inspiré par l'article [The library reboot](#) (le redémarrage de la bibliothèque) de Richard Monastersky in : Nature du 27/03/2013

² [Ouvrons + les bibliothèques](#)

³ In : [Livres-Hebdo du 09.01.2014](#)

⁴ [Lettre ouverte aux candidat\(e\)s aux élections municipales](#)

⁵ [L'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques : progrès et obstacles](#)

⁶ [Tous à poil](#) de Claire Franek et de de Marc Daniau, Editions du Rouergue, 2011

⁷ In : [Livres Hebdo du 11/02/14](#)

⁸ *Ecrits pour nuire : littérature et subversion* de Marie-Claire Monchaux, UNI, 1985 et in : [BBF n°2, 1987](#)

⁹ In : [la Documentation française Mission d'inspection de la BM d'Orange](#)

¹⁰ In : [BBF n°6, 2004](#) Aux armes citoyens ! Les bibliothèques publiques françaises face à l'extrême droite

¹¹ In : [Blog culture du Monde du 9/01/2014](#)

¹² [Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?](#) de Denis Merklen, Presses de l'enssib, 2013

restrictions budgétaires ¹³en Grande Bretagne, au Canada et aux USA, sans révolte majeure.

Qu'est-ce qu'une bibliothèque en 2014 en France ?

C'est d'abord un lieu permettant d'accéder à un ensemble raisonné de ressources documentaires. Le développement technologique favorise un développement exponentiel de la quantité d'information disponible ¹⁴. La production des ressources documentaires a suivi ce rythme effréné, emphatisée par la règle du *publish or perish* ¹⁵ qui s'adapte aux scientifiques mais aussi à toute personne aspirant à une notoriété respectable. De nouveaux supports numériques, dont la diversité et la multiplicité pourraient donner le vertige ¹⁶ et dont la pérennité ne semble pas encore aussi assurée que le bon vieux livre imprimé sur du papier, apparaissent en flux continu. Techniquement la bibliothèque les a intégrés mais pour autant s'y est-elle adaptée en termes de pratique sociétales ?

Les différents modèles de bibliothèques, Bibliothèque Nationale de France, Bibliothèque Publique d'Information, Bibliothèque des Grands Etablissements, Bibliothèque universitaire, Bibliothèque départementale de prêt, Bibliothèque municipale (à vocation régionale ou non), BCD et CDI scolaires ¹⁷, permettent de desservir tous les publics. Elles forment un réseau implicite assez faible en raison de l'absence de politique nationale concertée.

Fondées sur l'import de ressources imprimées sur papier dont elles assuraient la conservation *perpétuelle* pour une mise à disposition des lecteurs via une signalisation rigoureuse dans un catalogue, les bibliothèques sont passées à un système d'export où elles distribuent des ressources en ligne, quand elle ne les créent pas. Elles fonctionnent désormais selon des normes et des réseaux mondialisés et sous des systèmes informatisés qui sont autant de systèmes d'information, complémentaires de l'information diffusée par les médias et des savoirs transmis par les pédagogues. Par contre leurs politiques documentaires et d'acquisition, comme nous le verrons plus loin, sont durablement déstabilisées par les nouveaux modèles économiques rendus possibles et nécessaires en raison de l'évolution numérique. L'exemple le plus remarquable est le *big deal* ¹⁸ mis au point par l'éditeur Elsevier.

¹³ In : [enssib : brèves actualités du monde de l'information et des bibliothèques](#)

¹⁴ Qualifiée parfois d'*infobésité*

¹⁵ *Publier ou périr* : concept selon lequel tout intellectuel doit publier pour développer sa notoriété et sa carrière. Dans les faits, l'invention de la [bibliométrie](#), analyse quantitative des publications, a favorisé la surproduction d'articles de qualité inégale.

¹⁶ In : Wikipédia [disques optiques numériques](#), [portails](#), [blogs base de connaissance](#), [cloud computing](#)

¹⁷ Bibliothèque Nationale de France ([BNF François Mitterrand](#)), Bibliothèque Publique d'Information ([BPI du centre Georges Pompidou Beaubourg](#)), Bibliothèque des Grands Etablissements (comme le [Muséum](#) ou le [Quai Branly](#) ou l'[Observatoire](#)), [Bibliothèque universitaire](#), [Bibliothèque départementale de prêt](#), [Bibliothèque municipale](#) (à vocation régionale ou non), [BCD et CDI](#) scolaires

¹⁸ Littéralement *la belle affaire* ! Consiste à offrir l'accès en ligne au catalogue ou à un bouquet de revues par un éditeur contre un engagement pluriannuel de souscription. Voir aussi : [Rapport du comité IST présidé par Jean Salençon](#) et blog Marlène's corner du 9/05/2013 [Les effets des big deals](#)

Selon l'importance de leur surface (au moins 1500m²) et de leur modernité, BU et BM offrent des bouquets de services assez complémentaires : prêt de documents multimédias, multi-support, de liseuses, de PC, prêt numérique, salles de travail collectif ou individualisé permettant de pratiquer toutes les facettes du travail académique et culturel et de la lecture loisir, plaisir ou érudite, espaces d'exposition, auditorium multimédia et partagent une partie de leurs publics.

La BNF, dont la modernisation fut réalisée à marche forcée de 1988 à 1995, illustre les contradictions, les dilemmes et les futurs de la bibliothèque actuelle. Tirillée entre ses différents publics, au grand dam de son public originel d'érudits, elle reste organisée autour d'une césure, digne de l'Ancien Régime et de la Querelle des Anciens et des Modernes, entre Haut-de-jardin dédié au Tiers-Etat et Rez-de-jardin réservé à la Noblesse et à la Robe. Bibliothèque-musée de conservation mais aussi de diffusion en ligne, organisatrice d'expositions et de conférences, editrice et protectrice des droits de propriété intellectuelle, elle est un phare mais n'est plus vraiment une tête de réseau en mettant en sourdine ses relations avec les pôles associés ¹⁹

La formation des professionnels

Les professionnels des bibliothèques (magasinières, bibliothécaires spécialisés, professeurs certifiés de documentation, conservateurs) bénéficient d'une bonne formation initiale, dispensée pour les conservateurs par l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques de formation ²⁰, qui sélectionne par voie de concours des étudiants issus de l'université ou de l'Ecole nationale des Chartes ²¹. La formation continue est assurée par les 7 Unités régionales de formation à l'IST ²² et des centres de formation ²³. L'inspection générale des bibliothèques, instance de contrôle, produit une réflexion globale à travers ses rapports et expertises. La bibliothèque numérique ²⁴ de l'ENSSIB est aussi une source précieuse d'information et de formation. Certaines associations professionnelles ²⁵ organisent leurs manifestations autour des problématiques du jour ²⁶. Cerise sur le gâteau, la ministre de la Culture a décrété 2014, année des bibliothèques.

Crise mondiale du modèle « bibliothèque » ou exception française ?

A écouter certains augures, la bibliothèque serait devenue trop chère et inutile « *parce qu'on trouve tout sur internet* ». En numérisant « tous » les livres, *Google* nous offre une bibliothèque gratuite et l'encyclopédie libre en ligne *Wikipédia* répond à toutes les

¹⁹ [BNF réseau national e coopération](#)

²⁰ [ENSSIB](#)

²¹ [ENC](#)

²² [URFIST](#)

²³ Par exemple [Médiadix](#) ou [Mediat](#)

²⁴ [Enssib bibliothèque numérique](#) ou plus précis [travaux universitaires](#)

²⁵ [ABF](#) Association des bibliothécaires français ou [ADBU](#) association des directeurs

²⁶ [Pratiques et services numériques](#) ou [Nouveaux métiers, nouvelles compétences](#)

questions. La lutte au couteau pour conquérir *des temps de cerveau disponible*²⁷ la *majordomisation* de toute recherche par Google, les multiples services internet, l'interactivité des réseaux sociaux mèneraient-ils à une *deserted library*²⁸.

La bibliothèque a-t-elle encore une place dans la société de l'information et de la connaissance ? Faudrait-il comprendre la discrétion de la bibliothèque comme un aspect de *l'exception culturelle française* ou comme le signe d'une crise mondiale du modèle de la bibliothèque ? Ou comme la conséquence de la diversification et donc de la concurrence de l'offre des produits culturels et du desserrement progressif du lien livre / bibliothèque ? Ou comme le manque de lisibilité du rôle de la bibliothèque comme lieu de travail et de formation, complémentaire du lycée, de l'université et du monde professionnel ? *Google* soutient-il ou colonise-t-il la bibliothèque ?

Les bibliothèques numériques altruistes²⁹ rappellent que *Google* n'est pas encore le tuteur unique de nos activités intellectuelles, d'autant que les erreurs dues à une numérisation automatisée massive sont nombreuses. Les bibliothèques ont peut-être déjà gagné cette bataille, d'après Robert Darnton³⁰, historien spécialiste de Lumières et directeur du réseau des BU de Harvard

A considérer l'enquête récurrente, menée par le Ministère de la culture et de la communication³¹, la bibliothèque, comme d'autres institutions, est affectée par l'évolution technologique et les nouvelles pratiques des usagers. Elle montre l'érosion de la lecture des journaux et des livres, et le développement (1973-1997) puis l'essoufflement (2008) de l'inscription en bibliothèque. Sur 100 français de plus de 15 ans, 20% en 1997 et 18% en 2008 sont inscrits dans une bibliothèque et l'ont fréquentée durant les 12 derniers mois. Les femmes (23 puis 22 %) et les jeunes de 15-24 ans (35 puis 31%) contribuent fortement à ce résultat. Le récent sondage *IPSOS/LivresHebdo*³² confirme la tendance d'un recul de la lecture papier non compensée par la lecture numérique.

La bibliothèque ne représente pas un référentiel pour le système politique français comme c'est le cas aux USA où la liberté d'expression, affirmée dès 1791 dans le 1^{er} amendement de la Constitution, est défendue, entre autres, par la mission de la Bibliothèque du Congrès "*The Library's mission is to support the Congress in fulfilling its constitutional duties and to further the progress of knowledge and creativity for the benefit of the American people*".

²⁷ Citation en 2004 de [Patrick Le Lay](#), PDG de TF1

²⁸ En français *une bibliothèque délaissée, abandonnée*, [Terry Weech](#) lors du colloque [Horizon 2019: bibliothèques en prospective ?](#)

²⁹ Par exemple [Europeana](#) ou [HathiTrust](#)

³⁰ In : [France culture](#) et [Arte Apologie du Livre](#) de [Robert Darnton](#), Gallimard, 2011

³¹ [Les pratiques culturelles des Français](#) et [Olivier Donnat, Pratiques culturelles, 1973-2008](#)

³² In : [sondage IPSOS/LivresHebdo](#) Alerte sur la lecture

En Europe, les nombreuses bibliothèques-musées témoignent d'une époque où le prince temporel ou spirituel s'admire et se rassure dans l'édification de l'image de son savoir supposé.

En France, depuis la Bibliothèque royale de François Ier jusqu'à la BNF François Mitterrand, elle représente une institution régaliennne recevant le dépôt légal. Il est piquant de noter que le monde entier a copié ce qui au départ était un acte de censure. La III^{ème} République fait de la bibliothèque un instrument de l'Instruction Publique, la IV^{ème} République un instrument de l'éducation populaire. La V^{ème} République légifère avec ardeur pour organiser le monde de l'éducation³³ avec un succès mitigé démontrant qu'en la matière les pratiques pédagogiques fondent aussi la légitimité de la loi. La création d'un nouveau type de bibliothèque reste le fait du prince, de la BPI par Georges Pompidou à la TGB/BNF par François Mitterrand. Cette même BN, principale bibliothèque de recherche de France, fut transférée en 1983 par décret³⁴ et par l'entregent de Jack Lang du ministère de l'Education à celui de la Culture. Décision autoritaire mais sans doute bénéfique car la BNF fit partie des *Grands Travaux*³⁵. Sur le fond, il n'y a pas d'appropriation de la bibliothèque par le peuple citoyen, sauf sous la Convention et la Commune. Elle est octroyée par le Très Haut avec les contradictions afférentes. Michel Serres dans un entretien avec *Libération* affirme *on a construit la Grande Bibliothèque au moment où l'on inventait Internet!*³⁶ se montrant à juste titre plus indulgent à l'égard des pratiques de la jeunesse qu'à l'égard de celles des gouvernants.

Les bibliothécaires portent une responsabilité dans cette désaffection. Comme tous les métiers remis en cause par les effets conjugués de l'évolution technologique, des nouvelles pratiques, du manque de reconnaissance de leurs efforts d'adaptation, de l'incapacité de l'Etat à moderniser et à adapter les statuts de ses personnels, ils ont eu tendance à répondre par un certain repliement obsidional. L'informatisation, la gestion prudente, des idéaux de qualité, honorables mais irréalistes et déconnectés de la demande des publics et des logiques économiques, servent souvent de rempart à cette frilosité. Ils cachent les nombreuses réalisations développant une vision dynamique et prospective³⁷. La pétition *Ouvrons mieux les bibliothèques*³⁸, qui subordonne à de nombreux préalables l'extension des horaires d'ouverture, illustre cette posture défensive. Elle reste minoritaire au vu des signataires 10 fois plus nombreux en faveur de l'extension des horaires d'ouverture.

Le danger serait l'instauration d'un modèle de bibliothèque à 2 vitesses, *Janus bifrons* variante de la fracture numérique, avec d'un côté une bibliothèque républicaine dédiée à l'élite et de l'autre une bibliothèque populaire dédiée au citoyen de base, parfois à

³³ In : [Les politiques de l'éducation en France](#) par Lydie Heurdier et Antoine Prost, La Documentation française, 2014

³⁴ Décret n° 81-646 du 5 juin 1981 relatif aux attributions du ministre de la culture à ce sujet et rapport d'information 2007 du Sénat [Quatre établissements culturels et leurs tutelles](#)

³⁵ Grandes opérations d'architecture et d'urbanisme de François Mitterrand

³⁶ In : *Libération* du 3/09/2011 [Petite Poucette : la génération mutante](#)

³⁷ In : Livres Hebdo du 21/03/2014 [Dossier municipales : Sept villes pour le livre](#)

³⁸ [Ouvrons mieux les bibliothèques](#)

l'intérieur d'un même bâtiment. Etrangement, et à l'inverse des Archives, la bibliothèque ne bénéficie pas de l'onction d'une loi d'orientation. Le débat sur son opportunité ³⁹ illustre la culture très théologique des bibliothèques. En attendant cette hypothétique loi, le référentiel pour s'affirmer en tant qu'institution reste le Manifeste de l'UNESCO ⁴⁰ Même dans la dimension tragique de la spoliation des livres et des bibliothèques sous l'occupation nazie, la valeur symbolique du livre est inférieure à celle des œuvres d'art ⁴¹.

Ou crise du modèle économique « bibliothèque » ?

A la modification des pratiques des usagers et des modes de signalement, d'accès et de diffusion des ressources documentaires, se rajoute l'émergence de nouveaux modèles économiques et de nouveaux modèles de diffusion et d'évaluation des résultats de la recherche dans un contexte mondialisé de compétition très rude.

Mais le modèle bibliothèque est-il vraiment en cause ? Elle semble parfois prisonnière de la vision que s'en font ses usagers. Remarquable exemple d'appropriation, voire de privatisation au bénéfice exclusif d'un groupe social, d'un équipement public. Ainsi les usagers traditionnels, chercheurs en tête, ont obtenu l'annulation de la rénovation de la New York Public Library ⁴². Les étudiants de l'INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales) exigent un accès prioritaire à la BULAC (Bibliothèque universitaire de langues et civilisations) par rapport aux autres institutions universitaires qui la cofinancent ⁴³. Au moment où l'on observe une tendance à la restriction budgétaire voire intellectuelle du champ de la bibliothèque, ses usagers se révoltent. Les mouvements *Save the library* ⁴⁴.ou *The Library Campaign* ⁴⁵ illustrent ce phénomène typiquement américain et insistent sur le rôle sociétal de la bibliothèque.

L'ouverture en octobre 2013 d'une bibliothèque grand public entièrement numérique et sans livre papier ⁴⁶ à San Antonio de Bexar au Texas reste pour le moment unique.

La pétition *le coût du savoir* ⁴⁷ relayée par l'appel de l'Université de Harvard ⁴⁸ révèle une autre facette de la situation. Les bibliothèques ne peuvent plus souscrire aux abonnements de revues scientifiques dont le prix est devenu exorbitant, alors que ce sont les chercheurs qui fournissent gratuitement ou en les payant leurs articles aux éditeurs ! La réplique immédiate proposée est le boycott. Mais à long terme seuls les mouvements altruistes ⁴⁹

³⁹ In BBF 2011, n°2 [Une loi sur les bibliothèques : ni pour ni contre \(bien au contraire\)](#) de Danielle Oppetit et Matthieu Rochelle

⁴⁰ [Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique](#)

⁴¹ In : Le Monde du 14/03/2014 [N'oublions pas les livres spoliés !](#) de Martine Poulain

⁴² In : [Livres Hebdo du 8/05/2014](#)

⁴³ In : [Livres Hebdo du 6/05/2014](#)

⁴⁴ En français *Sauve ta bibliothèque* signalé par l'[ALA American Library Association](#)

⁴⁵ En français *Campagne en faveur des bibliothèques* [The Library Campaign](#)

⁴⁶ [BiblioTech](#) et in : ensib brèves [Une bibliothèque sans livres est-elle encore une bibliothèque ?!](#)

⁴⁷ Pétition [The cost of knowledge](#)

⁴⁸ [Faculty Advisory Council Memorandum on Journal Pricing](#) et in : [Le Monde du 25/04/2012](#)

⁴⁹ Comme [SPARC](#), [PLOS](#), [Open Access](#), [Persée](#) ou [revues.org](#)

font évoluer les modèles économiques de la publication. La reconquête et la maîtrise par le monde académique et ses tutelles des publications comme des systèmes d'évaluation est indispensable, si possible dans un cadre européen. L'université de Liège, qui oblige ses chercheurs au dépôt de leurs publications dans son archive ouverte ⁵⁰, est exemplaire. Sa bibliothèque en est l'opérateur. Le retour sur investissement ⁵¹ des ressources électroniques par rapport à leur usage est étudié par le consortium Couperin avec une équipe de recherche. L'action de l'ABES ⁵² et de Couperin ⁵³ sont à ce titre remarquable car ils mutualisent des compétences et des services en faveur de très nombreuses bibliothèques.

La dernière et non la moindre des causes de la crise des bibliothèques en France est celle des ressources humaines et budgétaires qui leur sont affectées. Elles restent, d'une manière constante, inférieures de 1 à 3 ou 5 à celles des pays nord-européens. Elles ne représentent jamais le premier poste de dépenses alors que leur fréquentation est souvent en-tête parmi toutes les institutions culturelles et sportives. Cette situation est connue et décrite dans de nombreux rapports ⁵⁴. Bien plus grave, en ce moment les bibliothèques luttent pour ne pas devenir une variable d'ajustement budgétaire de la collectivité qui devrait les défendre. Ainsi dans les BU la priorité est donnée aux ressources en ligne au détriment des ressources sur support papier, ce qui est antinomique avec la pédagogie de la réussite car les étudiants de licence ont besoin de manuels. La crise financière est si forte que certaines sont contraintes à désabonner des revues scientifiques.

La question des modes de financement est posée. Gratuité ou contribution des utilisateurs, le cas échéant selon plafond de ressources ? Débat nécessaire car la gratuité n'est pas valorisante et reste un système de transfert du pauvre vers le riche.

L'anomie de la société de l'information (ou de la désinformation)

L'éloignement progressif entre une République fabrique des élites devenue leur conservatoire et une Démocratie, s'exprimant volontiers sur le modèle du « *storytelling* » impacte aussi la fonction sociétale de la bibliothèque. Deux essais illustrent bien ce contexte : *Le sacre du présent* ⁵⁵, avec un être humain sans projet, prisonnier du seul présent et d'une société de satisfaction immédiate et *Storytelling : La machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits* ⁵⁶, avec une société du conte (parfois à dormir debout), de la communication narrative, endormant et formatant le citoyen. La polysémie de la compréhension de l'écrit et de l'oral nous renvoie parfois au plus vieux média du

⁵⁰ [ORBI Open repository and bibliography](#)

⁵¹ [Ressources documentaires électroniques en milieu universitaire : retour sur investissement](#)

⁵² [Agence bibliographique de l'enseignement supérieur](#)

⁵³ [Consortium unifié des établissements universitaires et de recherche pour l'accès aux publications numériques](#)

⁵⁴ [Rapport Miquel sur les BU](#), Documentation française, 1990 et [BU le temps de mutations](#) du [sénateur Jean-Philippe Lachenaud](#) et [Etudes et rapports de l'Inspection générale des bibliothèques](#), *passim*

⁵⁵ [Le sacre du présent](#) de Zaki Laïdi, Flammarion, 2000

⁵⁶ [Storytelling : La machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits](#) de Christian Salmon, La Découverte, 2007

monde, la rumeur. Le citoyen se trouve plongé dans un système dont il n'a plus les clés, dans une société d'anomie où le désordre a remplacé l'ordre antérieur. Corriger la communication écrite s'avérait un exercice complexe avant le web, alors que corriger la communication orale était plus facile, d'autant qu'après elle pouvait être oubliée. La lutte contre les désordres de la société de l'information a suscité de nombreux contre-feux tels que le *fact checking*⁵⁷ ou les décodeurs⁵⁸. Les *whistle blowers*⁵⁹ dénonçant les programmes d'écoute généralisée représentent une autre tentative de lutte, nettement plus militante. L'un des prix Pulitzer 2014⁶⁰ vient de récompenser, dans la catégorie *service public* la plus importante et la plus signifiante, l'action du *Guardian US* et du *Washington Post* sur ces sujets.

*Verba volant, scripta manent*⁶¹. La bibliothèque, dans le maelstrom informationnel ambiant, devient un des lieux de la confrontation entre l'écrit et l'oral, de la lutte contre un présent permanent devenu immanent. Longtemps gardienne et prisonnière du Livre, la voilà qui s'évade de son coffre par la grâce d'internet et du numérique. Au risque d'ouvrir une boîte de Pandore ?

La crise du modèle français de transmission des connaissances.

La bibliothèque a peu de place dans le modèle français de transmission des connaissances. Il fonctionne encore largement sur le modèle de la tragédie classique : unité de lieu (classe ou amphithéâtre), unité de temps (1, 2 ou 3 h), unité d'action (le maître parle et l'élève écoute). Prémonitoire, le rapport Miquel dénonçait la culture du cuit, asservissant les étudiants à la récitation de cours appris par cœur et nécessitant des *photocopilleuses* infatigables face à une culture du cru, favorisant l'autonomie et la créativité des étudiants et nécessitant des bibliothèques encyclopédiques.

Quand le ministère de l'Éducation nationale parle de *maîtrise de la lecture*⁶², de *lutte contre l'illettrisme*⁶³, de *socle commun des connaissances, de compétences et de culture*⁶⁴ la bibliothèque n'apparaît jamais au cœur du dispositif. Cela renvoie à la question plus globale de l'adaptation de l'enseignement et de la pédagogie illustrée par les difficultés du *conseil supérieur des programmes*⁶⁵ à fabriquer du consensus⁶⁶. De même nul ne semble

⁵⁷ En français, *vérification des faits*

⁵⁸ In : Le Monde « les décodeurs » du 10/03/2014 [Charte des décodeurs](#)

⁵⁹ En français, *lanceurs d'alertes*

⁶⁰ In [Le Monde du 14/04/2014](#) et Wikipédia [prix Pulitzer](#)

⁶¹ Proverbe latin *les paroles s'envolent, les écrits restent*

⁶² [La maîtrise de la lecture à l'école](#)

⁶³ [La prévention et la lutte contre l'illettrisme à l'école](#), grande cause nationale 2013

⁶⁴ [Le socle commun des connaissances, de compétences et de culture](#)

⁶⁵ [Conseil supérieur des programmes](#)

⁶⁶ In : Le Monde du 5/09/2013 [L'enfer des programmes scolaires](#)

encore avoir pensé le rôle de la bibliothèque comme soutien de la réforme des nouveaux rythmes scolaires ⁶⁷

Dans ce contexte, l'enseignement et la pédagogie intègrent mal la culture informationnelle ⁶⁸, qui permet de mieux appréhender la complexification actuelle des relations entre l'enseignement, l'éducation et l'information, liée au développement exponentiel des technologies numériques. Les résultats positifs de son enseignement sur la réussite académique commencent à être connus, dans les cursus scolaires et universitaires, mais il tarde à être intégré dans les maquettes et ce malgré le dynamisme des organismes en charge de son développement. La pédagogie universitaire ne saurait accepter que les étudiants réduisent leur capacité de recherche à *Google* ou à *Wikipédia*.

Faiblement reconnue en tant qu'objet ou sujet de recherche, la bibliothèque brasse pourtant des savoirs et des disciplines comme l'histoire, la sociologie, la psychologie, les sciences de l'information, la pédagogie, la linguistique, l'informatique. La matrice anglo-saxonne de *library and information science* ⁶⁹ n'a pas un réel équivalent en France sous la forme de *sciences de l'information et des bibliothèques* ⁷⁰. La réflexion reste trop souvent centrée sur la *bibliothéconomie* ⁷¹ en d'autres termes les aspects techniques ou fonctionnels des métiers des bibliothèques. Elle prend peu en compte la demande des acteurs et les perspectives académiques. Elle fonctionne dans des enceintes dédiées et pour l'essentiel l'ENSSIB. L'enjeu politique et sociétal représenté par la bibliothèque demeure encore trop souvent le champ de quelques sociologues ou historiens et de quelques revues de réflexion.

De même, le développement des MOOCs ⁷², lancé en 2001 par le MIT ⁷³, interpelle toute la communauté académique. Tardivement, la France, documentée par le rapport sur l'université numérique ⁷⁴, a commencé à se mobiliser en lançant le 2 octobre 2013 un plan de développement en faveur du numérique dans l'enseignement supérieur grâce à la plateforme FUN ⁷⁵

La remise en cause des modalités de transmission des connaissances

Elle est particulièrement brutale et douloureuse pour un système de formation devenu progressivement bancal. L'école laïque et obligatoire, pilier de la III^{ème} République, s'est progressivement encaimée dans le primat du statut de chaque protagoniste. Or la carte à

⁶⁷ [Rythmes scolaires](#)

⁶⁸ En anglais *information literacy*

⁶⁹ In Wikipedia [library and information science](#)

⁷⁰ In Wikipedia [sciences de l'information et des bibliothèques](#)

⁷¹ In Wikipedia [bibliothéconomie](#) et in : *BBF 1998*, n°2 [Peut-on définir la bibliothéconomie ?](#) de Bertrand Calenge-

⁷² [MOOC massive open online course](#), en français cours en ligne ouverts et massifs

⁷³ [Massachusetts Institute of Technology](#),

⁷⁴ [Rapport Isaac](#), 2008

⁷⁵ [France Université Numérique](#)

jouer est celle de la mutualisation, du travail d'équipe, qui favorise l'irrigation du disciplinaire par l'interdisciplinaire. Le cloisonnement et l'étanchéité des mondes professionnels, de l'organisation fonctionnelle des ministères, et partant les corporatismes qui en découlent, freinent les évolutions. On pourrait raisonnablement douter de la sincérité ⁷⁶ de cette *nouvelle vague* en faveur des cours en ligne : le risque de les réduire à un simple phénomène de conformisme, à une mode, pour ensuite les marginaliser, est réel. En effet le passage aux cours en ligne, leur intégration dans la pédagogie, implique une nouvelle scénarisation de l'ensemble des anciens cours. La *pédagogie inversée* ⁷⁷, où la place du cours magistral et des TD et TP est intervertie, est une bonne stratégie pour intégrer harmonieusement les cours en ligne et la bibliothèque en est un partenaire idéal.

Le citoyen sait qu'il n'est qu'au début de la révolution numérique. Il navigue entre l'allégresse de l'acquisition de nouveaux produits dopés par un marketing planétaire et la lassitude de la vitesse. Il est conscient de l'impossibilité de s'approprier la colossale mine à ciel ouvert de l'information. Il est en manque face à l'exigence démocratique de compréhension, de relativisation et de contextualisation des événements.

La couverture du rapport d'activité 2012 de la bibliothèque de Sciences Po Paris ⁷⁸ affiche "*travailler moins pour lire plus*" et son introduction précise « *Pour l'enseignant, l'enjeu est donc bien de repenser son enseignement au travers des sources qu'il va mobiliser et de la variété des lectures et des types de lecture qu'il va solliciter et encourager* ».

Le concept *Slow Science* ⁷⁹, inventé en même temps dans plusieurs pays ⁸⁰ exprime clairement la demande de donner du temps au temps, lequel permettrait aux nombreux protagonistes de la société de l'information et de l'intelligence de découvrir et de théoriser leurs complémentarités compétitives.

Le bouleversement par les réseaux sociaux et les cours massifs en ligne des modalités de transmissions des connaissances et des savoirs oblige le monde académique, atteint de vertige face à ce maelström, à s'adapter. La création des savoirs n'est plus depuis longtemps le fait d'un individu. De même la transmission des savoirs devient progressivement un acte collectif et interactif mobilisant des ressources distantes et plusieurs protagonistes dont l'apprenant. Cette évolution est sur les rails : la pédagogie, qui fait de l'enseignement non plus un art mais une science, redevient une composante matricielle de la transmission d'un savoir disciplinaire et l'interdisciplinarité s'impose dans les formations universitaires. L'échec de la mastérisation ⁸¹ projetant sans formation pédagogique les nouveaux enseignants vers leur métier et stigmatisée par la Cour des Comptes, a mené à la modeste refondation des IUFM dans les *ESPE*. ⁸² Le rôle de l'enseignant reste plus que jamais

⁷⁶ In : Le Monde du 3/04/2014 [La MOOCmania qui déferle sur la France](#).

⁷⁷ In : innovations éducation [La pédagogie inversée](#)

⁷⁸ [Rapport d'activité 2012](#)

⁷⁹ [Slow Science](#)

⁸⁰ In : Le Monde du 23/09/2011 [Slow Food, Slow City, Slow Science](#)

⁸¹ In : Le Monde du 10/02/2012 [Mes élèves sont les vrais perdants de la réforme de la mastérisation](#)

⁸² [Ecole supérieure du professorat et de l'éducation](#)

indispensable mais dans une position nouvelle, plus gratifiante, de chef d'orchestre de cette culture du cru, chère à André Miquel.

L'avenir de la bibliothèque : descente au tombeau ou transfiguration ?

Le concept de bibliothèque troisième lieu ⁸³, inventé aux Etats-Unis dans les années 1980, distingue un premier lieu, sphère du foyer, un deuxième lieu, domaine du travail et un troisième lieu, dédié à la vie sociale de la communauté, qui se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle. Il a inspiré de nombreux architectes qui ont su le traduire. Sans doute dans leur théologie placent-ils la bibliothèque au ciel, ce ciel qui nourrit la terre ? De manière plus factuelle, la bibliothèque est affirmée comme protagoniste d'un urbanisme qui mène à l'urbanité. Elle gagne sa lisibilité par sa proximité dans le réseau des transports en commun. Un arrêt de bus, de tramway, de métro en face d'une entrée de bibliothèque densifie le flux des usagers. Elle signale à la fois les territoires de l'élus, des usagers et des bibliothécaires. Point d'accès au village planétaire, elle intègre le territoire dans les réseaux. Elle construit un terroir amical susceptible de nous apprivoiser, nous les indigènes, et de nous donner des clés pour maîtriser le réseau. Elle contribue à l'émergence d'une citoyenneté à l'âge du numérique. L'ouvrage *Bibliothèques d'aujourd'hui. À la conquête de nouveaux espaces* ⁸⁴, le palmarès 2014 du concours USA d'aménagement intérieur de bibliothèque ⁸⁵ et le Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques francophones ⁸⁶ documentent bien ce sujet.

Les différents « modèles » de bibliothèques françaises relèvent le défi. Elles ont inventé des outils de mutualisation rendant leurs activités plus lisibles. *Couperin*, consortium de négociation et d'expertise des ressources documentaires, fédérant l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche pour négocier des conditions acceptables auprès des éditeurs, en est un exemple achevé. Il développe une veille et une expertise en matière de système d'information documentaire et en publication en libre-accès. De même, l'*ABES*, Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, initialement programmée pour unifier le signalement des documents est devenue un opérateur de référence pour l'accès aux documents, dont les thèses, pour la gestion des ressources en ligne et le support de la Bibliothèque Scientifique Numérique ⁸⁷ structure nationale de coordination informelle pour l'accès à l'IST. Il y a un vrai savoir-faire mais hélas pas de pilotage unique.

A ce point de notre exposé, la bibliothèque française nous apparaît comme un fidèle reflet de *mon cher vieux pays* ⁸⁸. Connaissance de la situation, des réformes et évolutions à réaliser mais répugnance à les concrétiser sous une forme apaisée de négociation

⁸³ In : BBF 2010, n°4 [Les bibliothèques troisième lieu : une nouvelle génération d'établissements culturels](#) par Mathide Servet

⁸⁴ In BBF 2011, n°3 [Bibliothèques d'aujourd'hui. À la conquête de nouveaux espaces](#) par Michel Melot

⁸⁵ [Library interior design award](#)

⁸⁶ In : Livres Hebdo du 28/11/2013 [Palmarès du Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques francophones](#)

⁸⁷ [BSN](#)

⁸⁸ Reprise d'un propos du [Général de Gaulle, discours, 1960, Archive INA](#)

contractuelle. Le vaudeville palinodique autour des rythmes scolaires en est une illustration.

Réforme de l'Etat : en attente du Grand Soir

Le besoin d'un *Etat moderne, état modeste*⁸⁹, d'un état stratégique, est flagrant. La réforme de l'Etat⁹⁰, le regroupement des politiques publiques dans un petit nombre de ministères favoriserait les complémentarités compétitives et les initiatives. Ceci est nécessaire pour les finances publiques mais aussi pour intégrer les évolutions sociétales engendrées par le développement du numérique.

Les termes du dialogue entre les demandes et les pratiques du citoyen et celles de l'état démocratique - l'adjectif qualificatif étant dans ce cas aussi important que le nom - sont à refonder. Cela touche tous les secteurs d'intervention de l'état dont celui de la formation initiale et continue. L'enquête PISA⁹¹ du système scolaire français devrait inciter nos décideurs à plus d'énergie pour définir les partenariats avec les protagonistes de la transmission des savoirs. Ainsi les actions des ministères de l'Education, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture, devraient fusionner en un ensemble unique, dans le cadre d'une autonomie pensée et contrôlée et non point laissée au fil de l'eau des acteurs de terrain. L'actuelle situation où les différents organismes documentaires et de l'IST⁹² fonctionnent en toute autonomie, malgré la démarche fédérative de la BSN, n'est plus tenable à long terme. Dépendants de structures développant leurs logiques spécifiques, donc divergentes, ces organismes doivent mutualiser leurs moyens, voire fusionner, pour leur permettre des économies d'échelle et donner de la lisibilité à leur action. Plus regrettable, le Centre national de formation à la fonction publique territoriale⁹³ envisage de créer sa propre filière de formation assurée jusqu'à présent par l'ENSSIB. Nul n'est coupable mais tout le monde est un peu responsable de tous ces capharnaüms. D'autant que l'Etat dispose d'un corpus de réflexion avec les recommandations des diverses inspections générales et de la BSN.

Le détonateur : l'ouverture évidemment !

En attendant ce Grand Soir quelle serait l'action simple et peu coûteuse, carburant d'une bibliothèque prête à tourner à plein régime ?

L'extension des horaires d'ouverture peut servir de catalyseur pour fabriquer du consensus sur les nouvelles missions de la bibliothèque. En effet, passé un certain niveau d'ouverture elle change de nature et devient un moteur d'animation et d'intégration de la vie

⁸⁹ En référence à l'essai de [Michel Crozier](#), *Etat moderne, état modeste*, Fayard, 1986

⁹⁰ In : Vie publique [Qu'est que la réforme de l'Etat ?](#) et Le Monde du 18/1/2012 [Après la fin de la RGPP le gouvernement sort sa MAP](#)

⁹¹ Enquête réalisée par l'[OCDE](#) et in : Le Monde du 3/12/2013 [Classement PISA : la France championne des inégalités scolaires](#)

⁹² Information scientifique et technique et BBF 2000, n°2 CR de [Histoire de l'IST](#)

⁹³ [CNFPT](#)

étudiante dans la ville et au final un signal de la vitalité du tissu urbain. Partout où la pratique est lancée les chiffres de fréquentation explosent ⁹⁴. Le seuil se situe, entre 10 h et 12h par jour soit entre 70 et 84 heures par semaine, 7 jours sur 7, au moins durant la partie utile de l'année (36 semaines) mais la bibliothèque ne doit jamais fermer complètement pour assurer à l'usager la quiétude de toujours disposer au moins d'une bibliothèque ouverte. Il ne s'agit pas d'ouvrir toutes les bibliothèques mais au moins deux, BU et BM, dans toute communauté d'agglomération de plus de 30 000 habitants.

L'objection du manque de personnel est dilatoire. Les professionnels qualifiés restent indispensables au bon fonctionnement d'une bibliothèque. Le recours à l'emploi étudiant, ou plus largement à l'emploi jeune, pour des fonctions basiques d'accueil, d'orientation, de tutorat et de surveillance, toujours encadrées par des professionnels, est une manière élégante et bienveillante de former la génération montante à la réalité du monde du travail et de leur assurer un complément de revenu. Il ne s'agit pas de donner un métier mais d'y préparer, d'accompagner, d'initier, de responsabiliser. Les services nécessitant une forte qualification professionnelle restent la colonne vertébrale des activités durant des plages horaires définies (par exemple 10h-18h). La réponse présentielle est complémentaire des services de réponse en ligne ⁹⁵.

Cercle vertueux

La bibliothèque reste un des lieux de transformation de l'information en savoir. La corrélation entre bibliothèque et réussite des études est décrite dans plusieurs travaux de recherche ⁹⁶. *Denis Varloot* ⁹⁷, fin connaisseur de la société de l'IST, créa en 1983 7 *Unités régionales de formation à l'IST* pour former les enseignants du supérieur et les professionnels de la documentation. Mais avec 20 personnes pour toute la France, les laboureurs de l'IST ont encore bien des sillons à creuser !

La création d'un cercle vertueux - reconnaissance des « sciences de l'information et des bibliothèques » comme discipline éligible au doctorat / obligation de la thèse pour accéder aux grades supérieurs des conservateur des bibliothèques (conservateur-en-chef ou général) / enseignement de la culture informationnelle - faciliterait le comblement de cette lacune de notre système. La bibliothèque et les bibliothécaires s'appuient sur une culture scientifique et technique très forte. Ils maîtrisent la gestion des données et des métadonnées, indispensables à la signalisation des documents, à leur accès en ligne et au développement de nouveaux services. Car les usagers sont des consommateurs indifférents à nos boîtes noires et à nos capacités d'ingénieurs. Ils veulent des services permanents simples, rapides, gratuits, interactifs et tout cela avec le sourire. Et ils ont raison ! Le

⁹⁴ Par exemple [Université de Nice Sophia Antipolis](#)

⁹⁵ Tels que [Interroger un bibliothécaire](#) ou [Guichet du savoir](#) ou [ubib](#) ou [BiblioSésame](#)

⁹⁶ [Le métier d'étudiant par Alain Coulon, PUF, 1997 et critique par Martine Poulain](#) in : *BBF*, 1998, n°1 et BU de Toulouse [Emprunt en BU et réussite en licence](#)

⁹⁷ Ancien directeur de la DBMIST et in : [Urfist Info](#) et *BBF* 2013 n°1 [Trente ans de politique IST](#) par Elisabeth Noël

métier ne peut se réduire à des compétences techniques. Les bibliothécaires restent d'abord des médiateurs pour la formation initiale et continue, particulièrement dans l'exercice de la citoyenneté numérique. Ils développent des compétences pour transmettre les connaissances, pour être les relais des enseignants, pour défendre la propriété intellectuelle des auteurs, pour mettre en ligne la production académique et pour soutenir le mouvement du Libre Accès qui promeut la libre-circulation des résultats de la production académique.

Dans les démocraties chaque génération est un peuple nouveau ⁹⁸. L'Etat démocratique doit s'adapter dans ses pratiques constitutionnelles et institutionnelles à l'ère du numérique. Tout comme il garantit et organise la tenue d'élections libres, pluralistes et transparentes, il est redevable d'institutions cadrées par la loi, favorisant la responsabilité, la liberté de pensée et non le conditionnement du citoyen. Le musée, le théâtre, l'opéra, la salle de concert, de cinéma, de sport, la bibliothèque en font partie.

Ouvrir plus largement la bibliothèque procède de cette logique et représente l'acte I de sa transfiguration, de sa reprogrammation. *Alma Mater* de la société de l'information ?

Louis Klee, conservateur général des bibliothèques. Il prépare un ouvrage « La bibliothèque a-t-elle encore une histoire à nous raconter ? » et l'ouverture d'un [blog](#).

⁹⁸ Alexis de Tocqueville